



**Des enfants de 5 à 17 ans qui travaillent sans relâche dans tous les secteurs d'activités/
Principalement dans l'agriculture, le commerce et l'industrie.**

Le travail des enfants est un fait socio-économique présent au Cameroun. La mise au travail précoce se fait généralement au détriment de la scolarisation et est amplement influencée par la pauvreté des familles. Une enquête révèle que le travail des enfants au Cameroun, concerne 41% des enfants de 5 à 17 ans, soit plus de 2 millions d'enfants.

L'examen du taux net global de scolarisation d'enfants dont l'âge est compris entre 6 et 14 ans montre qu'au cours de l'année scolaire 2006/2007, près de 8 enfants sur 10 n'étaient inscrits à l'école. Les régions de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua présentent les taux les plus bas, avec un peu moins de 6 enfants sur 10 fréquentant une école.

Les conventions internationales ratifiées par le Cameroun décomposent le travail des enfants en trois paliers. Nous avons les pires formes de travail qui représentent le noyau dur, le travail des enfants à abolir et le travail économique non interdit. Les enfants travaillent majoritairement dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de la sylviculture et de la chasse (85,2%). Le commerce, la restauration et l'industrie manufacturière emploient respectivement 7,9% et 4,3% des enfants occupés économiquement. Parmi eux, 78,4% sont non rémunérés et 12,6% rémunérés. Cependant, 3,8% sont des indépendants et 3,7% sont des travailleurs réguliers. En

moyenne, 27,9% d'enfants de 5-17 ans sont astreints aux travaux à abolir. L'ampleur de ces activités varie selon le milieu de résidence.

En se restreignant à la sous-population des enfants occupés économiquement, ce pourcentage est 2,5 fois plus élevé. Par ailleurs, le pourcentage des enfants astreints aux travaux à abolir baisse au fur et à mesure que l'âge augmente. Quant au travail dangereux, il concerne 4,4% des enfants de 5-17 ans. Ce pourcentage en milieu urbain est environ le double de celui du milieu rural.

En se restreignant à la sous-population des enfants occupés économiquement, le pourcentage passe à 11,0%. Il faut relever que contrairement au travail à abolir, le phénomène de travail dangereux reste assez préoccupant en milieu urbain et les pourcentages augmentent avec l'âge de l'enfant. En milieu rural, les enfants travaillent plus en journée qu'en milieu urbain (98,5% contre 94,2%).
